

POLITIQUE DE LOCATION DE SALLE

MUNICIPALITÉ NOTRE DAME DE MONTAUBAN

POUR FAVORISER L'AUGMENTATION

D'UTILISATION DE NOS

SALLES MUNICIPALES

DÉCEMBRE 2006

MESSAGE DU MAIRE :

La municipalité de Notre Dame de Montauban est fière de vous présenter la Politique sur la location des salles municipales. Par la publication de cette politique, la Municipalité reconnaît l'importance de la vie communautaire et exprime clairement sa volonté d'appuyer les organismes communautaires sur le territoire.

L'élaboration de la Politique a permis de bien cerner les problématiques vécues et d'évaluer les pistes d'actions à prendre.

Elle vise à soutenir les initiatives des organismes communautaires et favoriser l'utilisation des salles municipales afin d'améliorer la qualité de vie et de susciter une meilleure participation sociale.

Cette Politique répond aux besoins des organismes communautaires de notre Municipalité. Elle constitue un outil de référence pour les élus et servira à bonifier leurs décisions.

Enfin, la Politique de location des salles municipales se distingue par son caractère novateur qui bénéficiera à tous les organismes communautaires de la Municipalité de Notre Dame de Montauban. Cet engagement est un gage de succès pour l'avenir.

Normand Hudon,

Maire

#### PRÉSENTATION :

La Politique de location des salles de la Municipalité de Notre Dame de Montauban constitue une initiative qui vise à bonifier l'utilisation des salles municipales par les organismes communautaires.

Les préoccupations des élus sont d'avoir des locaux plus accessibles pour les organismes et de les encourager à organiser plus d'activités communautaires pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens.

La politique de location de salles ne comporte aucune obligation et aucune contrainte particulière. C'est cependant tout à l'avantage des organismes communautaires, qui pourront organiser des activités de financement pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Cette Politique favorisera les organismes communautaires à prendre des décisions plus éclairées lorsqu'ils voudront organiser des soirées de financement, culturels etc...

#### INTRODUCTION

La Politique de location de salles a pris naissance suite à plusieurs demandes de gratuité de location salle, que la municipalité de Notre Dame de Montauban accordait année après année .

## OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

La Politique de location des salles a essentiellement pour objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyens en facilitant l'utilisations des salles par les organismes communautaires de la Municipalité de Notre Dame de Montauban

La Politique de location de salle est un outil qui permettra aux différents organismes communautaires d'organiser des soirées de financement sans à avoir à négocier le prix de la salle avec la Municipalité, d'harmoniser le coût de location sur tout le territoire et être équitable pour tous les organismes communautaires.

## ORIENTATIONS :

### SOUTENIR LE DYNAMISME DU TERRITOIRE:

Soutenir le dynamisme des gens sur le territoire, les jeunes, les aînés et tous les organismes communautaires.

Notre territoire est dynamique lorsqu'il fait place à la diversité dans ces activités

Notre territoire est dynamique lorsqu'il met l'accent sur ces forces et ses ressources.

Le territoire est dynamique lorsque sa population et ses leaders y développent un sentiment d'appartenance.

Le territoire est dynamique lorsqu'on favorise une mobilisation commune

### POUR SOUTENIR LE DYNAMISME DU TERRITOIRE

### LES MOYENS QUI POURRAIENT ÊTRE MIS EN OEUVRE SONT LES SUIVANTS:

Bonifier, mettre en valeur, diversifier et répartir les coûts de location des salles sur l'ensemble du territoire

Susciter un sentiment d'appartenance à la Municipalité de Notre Dame de Montauban en créant ou en mettant en valeur les événements qui permettraient aux citoyens de toute la municipalité de se réunir

Profiter des événements et de ses infrastructures existantes pour permettre aux citoyens de participer et de s'impliquer.

#### MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE :

La Politique de location des salles est adoptée par résolution du conseil municipal en faveur de la démarche entreprise, afin de favoriser l'utilisation de nos salles par les organismes communautaires de notre municipalité.

#### VOICI LES POINTS SAILLANTS DE LA POLITIQUE :

Les organismes communautaires auront droit à 2 locations de salles gratuitement afin d'organiser des soirées de financement, culturel etc. Cependant, ils doivent payer le ménage.

Elles devront faire parvenir une lettre à la Municipalité en mentionnant la date et le but de cette soirée huit semaines à l'avance.)

#### TAUX DE LOCATION DES SALLES MÉNAGE INCLUS :

repas.....	80.00\$
Goûter funérailles.....	80.00\$
Soirée avec boisson.....	150.00\$
Soirée sans boisson.....	100.00\$
Fête de famille.....	80.00\$

LOCATION SPÉCIALE COURS, RÉUNION, ETC. MÉNAGE NON COMPRIS +20.00\$ PAR JOUR

25.00\$/heure

50.00\$/demi-journée

100.00\$/journée de 8 heures

300.00\$ semaine (5 X 8 heures)

15.00\$/ heures pour le sous-sol (centre Municipal)

ASSOCIATION LOCALES SANS BUT LUCRATIF MÉNAGE NON COMPRIS +20.00\$

Repas.....50.00\$/ 3 heures

Réunion.....50.00\$/ 2 heures

Cours moins de 18 ans .....10.00\$/heures

Cours plus de 18 ans .....20.00\$/heures

Sous-sol.....15.00\$/heures

FRANCAIS MÉNAGE COMPRIS :

1 à 30 réunions.....80.00\$ chacune

Réunions supplémentaires.....70.00\$ chacune

Ce principe s'applique seulement à la signature d'un contrat et 50% payable à la signature et l'autre à la fin.

AGE D'OR NOTRE DAME

Le club d'âge d'Or Notre Dame bénéficie gratuitement, de 34 réunions ménage non inclus, par année au Centre Municipal.

Le Club doit nous fournir une liste des réunions avant le 15 janvier de chaque année.

#### AGE D'OR MONTAUBAN

Le club d'âge d'Or Montauban bénéficie gratuitement, d'un local ainsi que de 34 réunions ménage non inclus, par année à la Salle des Loisirs.

Le club doit nous fournir une liste des réunions avant le 15 janvier de chaque année.

#### CERCLE DE FERMIÈRES NOTRE DAME

Le cercle de fermières de Notre Dame bénéficie gratuitement, de leur local au sous-sol de l'hôtel de ville.

#### CERCLE DE FERMIÈRES MONTAUBAN

Le cercle de fermières de Montauban bénéficie gratuitement, de leur local situé au 2ième étage ainsi que 15 réunions, ménage non inclus, dans la salle des loisirs, par année.

Le Cercle doit nous fournir une liste des réunions avant le 15 janvier de chaque année.

#### LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE MONTAUBAN:

La coopérative de solidarité de Montauban bénéficie gratuitement, d'un local situé au 2ième étage de la salle des loisirs, à chaque année.

#### RÉMUNÉRATION DU CONCIERGE

Repas.....30.00\$

Goûter funérailles.....30.00\$

Soirée sans boisson.....35.00\$

Fête de famille.....35.00\$

Soirée avec boisson.....50.00\$

Assemblée du conseil.....15.00\$

Sortir les vidanges.....30.00\$/mois